

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États financiers semestriels non audités – 2026
Au 30 juin 2026 et pour le semestre clos à cette date

États financiers semestriels non audités
30 juin 2026

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
États de la situation financière (non audité)	3
États du résultat global (non audité).....	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité).....	5
Tableaux des flux de trésorerie (non audité).....	6
Annexe du portefeuille (non audité).....	7
Notes annexes (non audité) – 30 juin 2026.....	11
Renseignements généraux.....	24

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers semestriels non audités de Veritas Next Edge Premium Yield Fund (le « Fonds ») ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers semestriels non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp., à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt de ses porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 28 août 2026

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États de la situation financière (non audité)

	Notes	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	15 223 729	8 547 438
Trésorerie		268 814	36 219
Marge		7 094	6 854
Souscriptions à recevoir		31 239	34 773
Dividendes à recevoir		40 820	24 231
Total de l'actif		15 571 696	8 649 515
PASSIF			
Passifs courants			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	84 573	46 697
Rachats à payer		149	—
Frais d'administration à payer		13 115	—
Frais de gestion à payer	6, 9, 10	31 798	17 382
Taxe de vente harmonisée (« TVH ») à payer		4 035	1 718
Total du passif		133 670	65 797
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		15 438 026	8 583 718
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		1 768 222	1 301 868
Catégorie F		13 669 804	7 281 850
		15 438 026	8 583 718
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A		122 725	96 548
Catégorie F		906 753	519 233
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		14,41	13,48
Catégorie F		15,08	14,02

Approuvé par Next Edge Capital Corp.,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2026	2025
Produits			
Produits d'intérêts aux fins de distribution		2 901	2 245
Dividendes		164 157	77 283
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		595	(837)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		600 374	375 595
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	6	607 962	147 328
Profit net (perte nette) sur les placements		1 208 336	522 923
Total des produits		1 375 989	601 614
Charges			
Frais de gestion	9, 10	57 280	26 071
Frais d'administration	9, 10		49 918
Charges d'intérêts		206	2 330
Coûts liés à la communication de l'information aux porteurs de parts		5 793	10 400
Honoraires d'audit		34 754	41 623
Droits de garde		2 406	2 336
Honoraires juridiques		19 614	23 152
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	7 595	6 288
Taxe de vente harmonisée (TVH)		9 066	9 904
Retenue d'impôt à la source		313	449
Coûts de transaction		13 280	7 727
		150 307	180 198
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	10	(42 194)	(80 000)
Total des charges		108 113	100 198
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
		1 267 876	501 416
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A			
Catégorie F		157 646	54 650
		1 110 230	446 766
		1 267 876	501 416
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		108 828	60 155
Catégorie F		744 397	435 595
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		1,45	0,91
Catégorie F		1,49	1,03

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
<u>Catégorie A</u>		
Au début de la période	1 301 868	697 185
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	157 646	54 650
Opérations relatives aux parts rachetables		
Produit de l'émission de parts	563 610	92 965
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	63 164	17 083
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(254 902)	(112 718)
	371 872	(2 670)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(63 164)	(17 083)
À la fin de la période	1 768 222	732 082
<u>Catégorie F</u>		
Au début de la période	7 281 850	5 173 317
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 110 230	446 766
Opérations relatives aux parts rachetables		
Produit de l'émission de parts	6 899 405	480 483
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	252 014	99 762
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 413 513)	(981 260)
	5 737 906	(401 015)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(460 182)	(127 110)
À la fin de la période	13 669 804	5 091 958

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 267 876	501 416
Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	5 244 474	3 808 906
Achat de placements	(10 674 553)	(3 296 832)
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(595)	837
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(607 962)	(147 328)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		
Variation de la marge	(600 374)	(375 595)
Augmentation (diminution) des dividendes à recevoir	(240)	368
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer	(16 589)	(3 109)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	29 848	(47 416)
	(5 358 115)	441 247
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(208 168)	(27 348)
Produit de l'émission de parts rachetables	7 466 549	573 448
Montant payé au rachat de parts rachetables	(1 668 266)	(1 093 978)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	5 590 115	(547 878)
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	595	(837)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	232 595	(107 468)
Trésorerie au début de la période	36 219	200 918
Trésorerie à la fin de la période	268 814	93 450
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus (payés)	2 901	2 245
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	147 255	73 725

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Annexe du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2026

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (98,6 %)		
	Actions canadiennes (93,4 %)		
	Automobiles et pièces automobiles (3,6 %)		
5 500	Linamar Corp.	455 636	553 135
	Total – Automobiles et pièces automobiles	455 636	553 135
	Banques (7,3 %)		
1 935	Banque Royale du Canada	380 062	568 271
3 230	La Banque Toronto-Dominion	323 607	556 981
	Total – Banques	703 669	1 125 252
	Biens d'équipement (7,1 %)		
6 272	Groupe AtkinsRéalis inc.	491 770	552 438
1 670	Bombardier Inc.	299 183	545 322
	Total – Biens d'équipement	790 953	1 097 760
	Services commerciaux et professionnels (3,2 %)		
17 000	Element Fleet Management Corp	500 480	497 590
	Total – Services commerciaux et professionnels	500 480	497 590
	Services aux consommateurs (3,5 %)		
5 300	Restaurant Brands International Inc.	515 322	545 211
	Total – Services aux consommateurs	515 322	545 211
	Distribution et vente au détail de produits de consommation courante (7,0 %)		
5 969	Alimentation Couche-Tard inc.	448 233	539 598
8 420	Les Compagnies Loblaw Itée	398 034	541 743
	Total – Distribution et vente au détail de produits de consommation courante	846 267	1 081 341
	Énergie (17,4 %)		
9 750	Canadian Natural Resources Ltd.	492 279	547 170
6 925	Enbridge Inc.	440 105	532 602
10 689	South Bow Corp.	402 970	534 022
5 600	Corporation TC Énergie	444 497	525 952
9 155	Tourmaline Oil Corp.	578 681	542 892
	Total – Énergie	2 358 532	2 682 638
	Fiducies de placement immobilier (« FPI ») d'actions (3,5 %)		
5 673	Fiducie de placement immobilier Granite	443 838	543 473
	Total – FPI d'actions	443 838	543 473
	Équipement et services de soins de santé (3,5 %)		
24 375	Résidences pour retraités Chartwell	495 880	544 781
	Total – Équipement et services de soins de santé	495 880	544 781

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Annexe du portefeuille (suite) (non audité)

Au 30 juin 2026

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Assurance (7,2 %)		
6 185	Great-West Lifeco Inc.	437 937	558 938
4 920	Financière Sun Life inc.	420 837	547 842
	Total – Assurance	858 774	1 106 780
	Matières (12,8 %)		
1 867	Franco-Nevada Corp.	629 352	552 501
2 529	Mines Agnico Eagle Ltée, TSE	467 809	557 290
8 800	Hudbay Minerals Inc.	179 992	294 712
6 265	Nutrien Ltd.	532 692	559 778
	Total – Matières	1 809 845	1 964 281
	Logiciels et services (3,4 %)		
199	Constellation Software Inc.	529 772	531 330
	Total – Logiciels et services	529 772	531 330
	Services de télécommunications (6,8 %)		
8 397	Cogeco Communications inc.	534 154	532 034
11 165	Rogers Communications Inc.	488 938	515 153
	Total – Services de télécommunications	1 023 092	1 047 187
	Transport (7,1 %)		
3 237	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	449 295	547 862
2 692	TFI International Inc.	373 372	549 572
	Total – Transport	822 667	1 097 434
	Total des actions canadiennes	12 154 727	14 418 193
	Actions américaines (1,7 %)		
	Matières (1,7 %)		
2 037	Newmont Corp.	255 892	269 924
	Total – Matières	255 892	269 924
	Total des actions américaines	255 892	269 924
	Actions étrangères (3,5 %)		
	Services publics (3,5 %)		
10 340	Brookfield Infrastructure Partners LP	519 716	535 612
	Total – Services publics	519 716	535 612
	Total des actions étrangères	519 716	535 612
	Total des positions acheteur	12 930 335	15 223 729

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Annexe du portefeuille (suite) (non audité)

Au 30 juin 2026

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions vendeur (-0,5 %)		
	Options vendues (se reporter à l'information sur les options)	(69 929)	(84 573)
	Total des positions vendeur	(69 929)	(84 573)
	Coûts de transaction	(3 756)	
Total du portefeuille de placements (98,1 %)		12 856 650	5 139 156
Trésorerie (1,7 %)			268 814
Autres actifs, déduction faite des passifs (-0,2 %)			30 056
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			15 438 026

Information sur les options

Participation sous-jacente	Type d'options	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'expiration	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Options vendues						
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC, OPTION D'ACHAT À 94 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(40)	94	17 juillet 2026	(4 165)	(1 720)
GROUPE ATKINSRÉALIS INC, OPTION D'ACHAT À 88 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(28)	88	17 juillet 2026	(2 912)	(7 457)
BOMBARDIER INC, OPTION D'ACHAT À 330 \$, 3 JUILL. 2026	Option d'achat	(13)	330	3 juillet 2026	(9 041)	(4 843)
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE, OPTION D'ACHAT À 54 \$, 24 JUILL. 2026	Option d'achat	(33)	54	24 juillet 2026	(2 772)	(957)
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE, OPTION D'ACHAT À 55 \$, 7 AOÛT 2026	Option d'achat	(25)	55	7 août 2026	(1 150)	(875)
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA, OPTION D'ACHAT À 168 \$, 24 JUILL. 2026	Option d'achat	(11)	168	24 juillet 2026	(1 617)	(5 280)
RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS CHARTWELL, OPTION D'ACHAT À 23 \$, 21 AOÛT 2026	Option d'achat	(56)	23	21 août 2026	(2 240)	(2 016)
COGECO COMMUNICATIONS INC, OPTION D'ACHAT À 68 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(25)	68	17 juillet 2026	(2 875)	(725)
ENBRIDGE INC, OPTION D'ACHAT À 79 \$, 24 JUILL. 2026	Option d'achat	(23)	79	24 juillet 2026	(2 301)	(1 553)
FRANCO-NEVADA CORP, OPTION D'ACHAT À 330 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(6)	330	17 juillet 2026	(2 160)	(750)
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE, OPTION D'ACHAT À 94 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(20)	94	17 juillet 2026	(2 700)	(5 395)
GREAT-WEST LIFECO INC, OPTION D'ACHAT À 87 \$, 24 JUILL. 2026	Option d'achat	(25)	87	24 juillet 2026	(2 500)	(10 808)
LINAMAR CORP, OPTION D'ACHAT À 105 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(25)	105	17 juillet 2026	(4 326)	(2 438)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Annexe du portefeuille (suite) (non audité)

Au 30 juin 2026

Information sur les options (suite)

Participation sous-jacente	Type d'options	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'expiration	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Options vendues (suite)						
LINAMAR CORP, OPTION D'ACHAT À 110 \$, 21 AOÛT 2026	Option d'achat	(11)	110	21 août 2026	(1 540)	(2 118)
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE, OPTION D'ACHAT À 66 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(30)	66	17 juillet 2026	(3 000)	(1 650)
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL, OPTION D'ACHAT À 105 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(16)	105	17 juillet 2026	(2 480)	(1 920)
ROGERS COMMUNICATIONS INC, OPTION D'ACHAT À 55 \$, 24 JUILL. 2026	Option d'achat	(40)	55	24 juillet 2026	(3 000)	(200)
BANQUE ROYALE DU CANADA, OPTION D'ACHAT À 285 \$, 10 JUILL. 2026	Option d'achat	(13)	285	10 juillet 2026	(2 925)	(12 410)
SOUTH BOW CORP, OPTION D'ACHAT À 52 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(20)	52	17 juill. 2026	(800)	(450)
SOUTH BOW CORP, OPTION D'ACHAT À 54 \$, 21 AOÛT 2026	Option d'achat	(25)	54	21 août 2026	(1 875)	(1 125)
FINANCIÈRE SUN LIFE INC, OPTION D'ACHAT À 108 \$, 10 JUILL. 2026	Option d'achat	(30)	108	10 juillet 2026	(3 240)	(11 320)
CORPORATION TC ÉNERGIE, OPTION D'ACHAT À 98 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(25)	98	17 juillet 2026	(2 600)	(1 150)
TFI INTERNATIONAL INC, OPTION D'ACHAT À 220 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(10)	220	17 juillet 2026	(2 650)	(1 425)
TFI INTERNATIONAL INC, OPTION D'ACHAT À 225 \$, 21 AOÛT 2026	Option d'achat	(5)	225	21 août 2026	(2 600)	(2 575)
LA BANQUE TORONTO-DOMINION, OPTION D'ACHAT À 172 \$, 17 JUILL. 2026	Option d'achat	(15)	172	17 juillet 2026	(2 460)	(3 413)
Total des options					(69 929)	(84 573)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (non audité) – 30 juin 2026

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Veritas Next Edge Premium Yield Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 15 octobre 2021. Le Fonds est divisé en parts de participation (les « parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte trois catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans les titres de participation d'émetteurs canadiens et de verser des distributions en espèces mensuelles. Le Fonds utilise des stratégies de vente d'options couvertes pour améliorer le rendement de son portefeuille de placements.

Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans un portefeuille de titres choisis par Veritas Asset Management Inc. à partir de résultats de recherche indépendants sur le marché des titres fournis par Veritas Investment Research Corporation, société du même groupe (le « portefeuille Veritas »). Le sous-conseiller du Fonds est Veritas Asset Management Inc. (le « sous-conseiller »).

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. Le siège social du Fonds est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4, Canada.

Les états financiers semestriels ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 28 août 2026.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers semestriels ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers semestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB (les « normes IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les Normes IFRS de comptabilité, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers semestriels sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de participation, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une « date d'évaluation ») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée au poste Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements des états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements dans les états du résultat global.

Tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en bourse ont été évalués à l'aide du modèle de Black et Scholes.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux fins des états financiers selon les normes IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Le revenu de dividendes est présenté avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Les « produits d'intérêts aux fins de distribution » qui figurent dans les états du résultat global correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'un exercice à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés au poste Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets, et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés aux postes Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements des états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 8.

4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir*

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme vise à améliorer la compatibilité et la transparence des états financiers au moyen d'un état du résultat global plus structuré. Le classement des produits et des charges du Fonds devrait être touché par ces changements, particulièrement la catégorie « exploitation ». Le gestionnaire évalue activement les répercussions d'IFRS 18 ainsi que son incidence sur les états financiers du Fonds et les informations à fournir.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers semestriels, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers semestriels.

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, la juste valeur estimée pour ces titres pourrait être significativement différente des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change et l'autre risque de prix). Le Fonds est également exposé au risque lié au secteur des marchandises, au risque lié aux emprunts, au risque de crédit, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque de taux d'intérêt, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque de levier financier, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres et au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque fiscal.

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut recourir à la couverture du risque de change pour minimiser le risque de change associé à la détention de titres étrangers. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps. Le Fonds peut également vendre à découvert certains titres conformément au Règlement 81-102. Les ventes à découvert seront effectuées de façon sélective et en fonction des circonstances. Pour ce faire, le Fonds emprunte les titres qu'il vend à découvert, et est dans l'obligation de rendre les titres empruntés au prêteur à une date ultérieure. Le Fonds est tenu de verser au prêteur toute distribution déclarée sur les titres empruntés, ainsi que les frais d'emprunt des titres. Pour rendre les titres empruntés, le Fonds achète les mêmes titres à une date ultérieure, ce qui génère en général un profit sur la vente à découvert pour le Fonds si le cours des titres a diminué à cette date. Les activités de vente à découvert du Fonds sont soumises aux restrictions prévues dans le Règlement 81-102 (et aux exigences qui visent les fonds communs de placement alternatifs).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres pour générer des rendements supplémentaires, sous réserve, dans chaque cas, de restrictions au moins aussi rigoureuses que celles qui sont exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les titres de participation de sociétés qui bénéficieront de la hausse des prix des marchandises et de la construction d'infrastructures, le Fonds est exposé aux risques propres au secteur des marchandises, lequel est présenté ci-après. Se reporter à l'annexe du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions canadiennes	93,4 %	92,1 %
Actions étrangères	3,5 %	3,7 %
Actions américaines	1,7 %	3,7 %
Options sur actions	(0,5) %	(0,5) %
Total des placements	98,1 %	99,0 %
Trésorerie	1,0 %	0,4 %
Autres passifs nets	0,9 %	0,6 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Énergie	17,4 %	18,3 %
Matières	14,5 %	18,5 %
Banques	7,3 %	11,0 %
Assurance	7,2 %	3,7 %
Biens d'équipement	7,1 %	7,5 %
Transport	7,1 %	11,0 %
Distribution et vente au détail de produits de consommation courante	7,0 %	7,5 %
Services de télécommunications	6,8 %	7,4 %
Automobiles et pièces automobiles	3,6 %	3,7 %
Services aux consommateurs	3,5 %	–
Équipement et services de soins de santé	3,5 %	–
FPI d'actions	3,5 %	3,7 %
Services publics	3,5 %	3,7 %
Logiciels et services	3,4 %	–
Services commerciaux et professionnels	3,2 %	–
Distribution et vente au détail de produits de consommation discrétionnaire	–	3,5 %
Options sur actions	(0,5) %	(0,5) %
Total des placements	98,1 %	99,0 %
Trésorerie	1,0 %	0,4 %
Autres passifs nets	0,9 %	0,6 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Canada	93,4 %	92,1 %
International	3,5 %	3,7 %
États-Unis	1,7 %	3,7 %
Options sur actions	(0,5) %	(0,5) %
Total des placements	98,1 %	99,0 %
Trésorerie	1,0 %	0,4 %
Autres passifs nets	0,9 %	0,6 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance, telle qu'elle est présentée dans l'annexe du portefeuille, représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable, telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

La contrepartie à toutes les opérations sur options du Fonds est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la notation de A-1 de S&P.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2026

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	–	31 798	31 798
Passifs financiers à la JVRN	–	84 573	84 573
Frais d'administration à payer	–	13 115	13 115
Rachats à payer	149	–	149
TVH à payer	–	4 035	4 035
	149	133 521	133 670

31 décembre 2025

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	–	17 382	17 382
Passifs financiers à la JVRN	–	46 697	46 697
TVH à payer	–	1 718	1 718
	–	65 797	65 797

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques qui suivent comprennent des analyses de sensibilité qui montrent l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds avait une exposition importante au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 en dollars canadiens. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2026			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Monnaie	Monétaire	Exposition Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain	(18 253)	296 374	278 121	(913)	14 819	13 906
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,1) %	1,9 %	1,8 %	–	0,1 %	0,1 %

31 décembre 2025			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Monnaie	Monétaire	Exposition Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain	18 964	335 436	354 400	948	16 772	17 720
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	3,9 %	4,1 %	–	0,2 %	0,2 %

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition par titre et par secteur de la valeur liquidative du Fonds, se reporter à l'annexe du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 – les données d'entrée sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 – les données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.
- Niveau 3 – une ou plusieurs données d'entrée importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions – position acheteur	15 223 729	–	–	15 223 729
Options vendues	(84 573)	–	–	(84 573)
	15 139 156	–	–	15 139 156

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions – position acheteur	8 547 438	–	–	8 547 438
Options vendues	(46 697)	–	–	(46 697)
	8 500 741	–	–	8 500 741

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre clos le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Fonds ne détenait aucun titre de niveau 3 au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

7. PARTS RACHETABLES

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le Fonds offrait trois catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. Au 30 juin 2026, il n'y avait aucune part de catégorie I en circulation. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants :

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
Catégorie A		
Solde au début	96 548	62 417
Parts émises en contrepartie	39 826	8 058
Parts réinvesties	4 450	1 505
Parts rachetées	(18 099)	(10 099)
Solde à la fin	122 725	61 881
Catégorie F		
Solde au début	519 233	450 216
Parts émises en contrepartie	466 493	41 362
Parts réinvesties	17 003	8 523
Parts rachetées	(95 976)	(84 035)
Solde à la fin	906 753	416 066

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié;
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées;
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt au 1^{er} janvier 2023.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds distribue chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait des pertes en capital brutes de néant (2024 – 33 199 \$) et des pertes autres qu'en capital de néant (2024 – néant) aux fins fiscales.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de gestion annuels (% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)	
Catégorie	Frais de gestion ^{1, 2}
Parts de catégorie A	1,80 %
Parts de catégorie F	0,80 %
Parts de catégorie I	Frais de gestion négociés directement versés au gestionnaire (jusqu'à un maximum de 0,80 %)

1. Majorés de la TVH applicable.
2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal i) de 1,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) de 0,80 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iii) d'une tranche négociée de la valeur liquidative (jusqu'à concurrence de 0,80 %), calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation. Ces charges incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les charges d'intérêts, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés par le gestionnaire des Fonds au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque Fonds.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds. Se reporter à la note 10.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'est élevé à 57 280 \$ (30 juin 2025 – 26 071 \$) et est présenté dans les états du résultat global, et les frais à payer au gestionnaire s'établissaient à 31 798 \$ au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 – 17 382 \$) et sont présentés dans les états de la situation financière.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

b) Charges d'exploitation et frais d'administration

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des charges de 42 194 \$ (30 juin 2025 – 80 000 \$) présentées dans les états du résultat global. Le gestionnaire absorbe les charges à sa seule discrétion et peut cesser d'absorber les charges en tout temps.

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais d'administration payés initialement par celui-ci. Le total des frais d'administration pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à néant (2025 – 49 918 \$), et les frais à payer au gestionnaire se chiffraient à 13 115 \$ au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 – néant).

c) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2026 est de 7 595 \$ (30 juin 2025 – 6 288 \$).

11. TENSIONS MONDIALES

Les conflits militaires en cours dans le monde continuent d'avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers à l'échelle régionale et mondiale. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité des marchés, les pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des marchandises, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités commerciales. Dans le contexte actuel caractérisé par une incertitude et une volatilité des marchés accrues, le gestionnaire continue de surveiller de près leur incidence sur les expositions au risque du Fonds.

Veritas Next Edge Premium Yield Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
18 King Street East, Suite 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

www.deloitte.ca

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, Suite 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

SOUS-CONSEILLER

Veritas Asset Management Inc.
100 Wellington Street West
TD West Tower, Suite 3110, PO Box 80
Toronto (Ontario) M5K 1E7

<https://veritasfunds.com>

COURTIER

BMO Marchés des capitaux –
Services de courtage de premier ordre
100 King Street West, 6th Floor
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

Next Edge Capital Corp.

**18 King St. E, Suite 200
Toronto, (Ontario) M5C 1C4**

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com